

Mme MARIE TURCOTTE et M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY

Ex Aequo, Société Logique et DéPHY Montréal

3810

LA PRÉSIDENTE :

Alors bienvenue. Je vais vous demander de vous identifier d'abord et de préciser le nom de l'organisation que vous représentez.

3815

Mme MARIE TURCOTTE :

Marie Turcotte et je représente Ex Aequo.

3820

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

3825

Je suis Pierre-Étienne Gendron-Landry et je représente Société Logique et j'ai un double chapeau, je suis aussi au conseil d'administration de DéPhy Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

3830

Alors je vous souhaite la bienvenue officiellement; donc je vous précise que nous avons lu l'opinion que vous avez soumise. Je précise également que vous disposez de dix minutes pour votre présentation et on est très, très, vraiment on calcule le nombre de minutes, vraiment. Et si vous avez, avez-vous que je vous fasse un petit signe lorsqu'il reste deux minutes?

3835

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

C'est toujours le fun.

3840 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est toujours utile.

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

3845

Merci. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3850

Et ensuite les commissaires disposeront de dix minutes pour vous poser des questions, avoir une discussion avec vous. Ça vous convient?

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

3855

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Alors nous vous écoutons. C'est à vous.

3860

3865 **M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :**

Parfait. Je mentionne aussi que notre mémoire a été écrit avec le RAAMM, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain. Merci beaucoup de nous accueillir aujourd'hui.

3870

Dans le fond pourquoi on a fait un mémoire pour le PUM ? Parce que pour nous le plan d'urbanisme, l'adoption du nouveau plan d'urbanisme c'est une importante... un important moment en fait pour orienter l'aménagement de la Ville pour les 25 prochaines années. Et nous en ce qui nous concerne, c'est vraiment un enjeu de l'accessibilité universelle qui nous préoccupe. Donc, on se dit qu'on a vraiment une opportunité en or en fait de s'assurer que le Montréal du futur en fait est accessible aux futures générations.

3875

Mme MARIE TURCOTTE :

3880

Oui, pourquoi c'est si important pour nous l'accessibilité universelle parce que c'est un concept qui permet la pleine égalité des droits et libertés telles que définies dans nos chartes soit canadiennes et québécoises.

3885

Aussi, on n'est pas sans le savoir qu'au Québec la population vieillit et Montréal ne fait pas exception. Ça fait que dans ce contexte-là, on sait qu'en vieillissant, apparaît des incapacités, de là toute l'importance aussi de l'accessibilité universelle.

3890

Encore aujourd'hui en 2024, les personnes en situation de handicap rencontrent trop d'inégalités d'équité je vais dire et comme par exemple, on construit encore des immeubles à logement de manière traditionnelle, qui ne répond pas aux besoins des personnes en situation de handicap.

3895

Dans le meilleur des cas, on va construire quelques unités de logements accessibles et adaptables au rez-de-chaussée, ça fait que si t'avais le goût de rester au troisième étage, passe ton tour. Tu vas rester au premier et puis l'idée d'aller visiter ta copine au quatrième, bien ça, c'est plutôt elle qui va te visiter en bas au premier étage.

3900

Le PUM, attendez une minute. Le PUM pour nous, il nomme l'accessibilité universelle, mais on veut qu'il aille plus loin que ça. Il faut vraiment qu'on voit des mesures concrètes qui font en sorte que l'accessibilité universelle doit transparaître dans les différentes politiques urbaines de la Ville de Montréal. Ça fait qu'il faut aller au-delà de nommer le principe.

3905

Ça fait que je vais aller plus de... puis ça c'est général. Plus précisément, au niveau transport, mobilité, on veut que les rues piétonnes et les pistes cyclables ne soient pas... soient conçues de manière sans obstacle aux personnes en situation de handicap.

3910

A l'heure actuelle, les rues piétonnes, le transport adapté n'a pas accès, on ne peut pas circuler et nous on demande qu'ils puissent circuler parce qu'à l'heure actuelle, ils doivent déposer les clients au coin de la rue et ça, ça fait en sorte que les personnes, certains usagers à cause de leurs limitations importantes, ils ne peuvent pas se déplacer sur une longue distance.

3915

Aussi au niveau des arrêts de bus qui longent les pistes cyclables, il y a des arrêts de bus qui ne sont pas tous accessibles et sécuritaires. Pourtant, on sait comment faire. Exemple, Mont-Royal/Saint-Denis, moi si je veux prendre le bus, il faut que je monte la rampe, mais en plein milieu de la piste cyclable, ce qui n'est vraiment pas sécuritaire.

3920

Ça fait qu'on demande aussi de... que pour tout projet de partage de la Ville, d'aménagement du réseau piétonnier, que l'accessibilité universelle soit obligatoire, soit une condition et qu'on a déjà des outils de services de services d'urbanisme et de la mobilité a

développé des directives d'aménagement du réseau piétonnier pour qu'il soit universellement accessible, il faudrait les rendre obligatoires.

3925 Aussi, on ne connaît pas tout, il y a encore des défis. On n'a pas toutes les solutions, c'est pour ça qu'il y a encore, il reste de la recherche et de l'innovation à faire, c'est pour ça qu'on demande un laboratoire pour pouvoir se pencher sur des questions spécifiques telles que qu'est-ce qu'est le revêtement facilement détectable pour une personne qui se déplace avec canne, une personne ayant une déficience visuelle ? Voilà, j'ai assez parlé.

3930

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

3935 Donc c'est ça, bon, le plan d'urbanisme on a... on intègre en fait les questions de transport. On voit quand même dans le plan, il y a beaucoup de notions de... C'est là qu'on nomme le plus l'accessibilité universelle qu'en fait la préoccupation pour la diversité capacitaire de la population est le plus fortement nommée, comme étant quelque chose de préoccupation majeure.

3940 Du côté de l'environnement bâti, donc tout ce qui est développement immobilier, en fait, c'est beaucoup moins présent. C'est beaucoup moins nommé en fait. Nous on le mentionne, on dit que c'est une opportunité de faire des grands changements, d'orienter le développement, mais ce qu'on voudrait voir dans le plan d'urbanisme, notamment dans le document complémentaire, c'est beaucoup plus de transformations, d'ajustements réglementaires qui viennent en fait intégrer d'entrée de jeu l'accessibilité universelle ou des choses qui vont augmenter le niveau d'accessibilité universelle de notre cadre bâti.

3945 Je prends un exemple concret, bon là c'est on parle de commerces dans notre mémoire, on parle aussi de tout ce qui est institution, tout ce qui est plus édifice public. Je vais m'attarder, en fait, sur le logement. Marie l'a mentionné, mais en fait que ce soit sur le

3950 logement ou ailleurs, l'enjeu c'est qu'à l'heure actuelle le code de construction du Québec ne

répond pas en fait, malgré qu'il y ait des notions d'accessibilité qui sont intégrés, elles ne sont pas suffisantes pour répondre. C'est beaucoup orienté vers les personnes qui ont des déficiences motrices, comme Marie par exemple, mais même encore là ça ne répond pas à tous les besoins.

3955

Donc, imaginez pour toutes les autres limitations fonctionnelles et nous ce qu'on sait, d'autres juridictions dans le monde, au Canada et ainsi de suite, même au Québec, Longueuil et Laval, qu'on peut dépasser en fait les requis minimaux des codes de construction pour ajouter en fait, ajouter l'accessibilité universelle en fait dans notre environnement bâti.

3960

Même chose pour le règlement, bien, des règlements d'urbanisme, règlements de construction, aussi dans les autorisations réglementaires, les projets particuliers... les projets, les projets d'intégration en fait, on peut utiliser l'accessibilité universelle déjà comme levier en fait de négociation, mais c'est un peu optionnel et ce qu'on se rend compte c'est que les arrondissements ne savent pas trop comment bien l'intégrer.

3965

Donc, nous ce qu'on propose c'est en fait de le rendre obligatoire comme un levier de négociation en fait, c'est de s'assurer en fait de l'équité, en fait l'équité environnementale qu'on trouve au sein des bâtiments.

3970

Donc c'est au niveau des ajustements qu'on croit important de faire dans le PUM pour que les arrondissements, autant que les services centraux, changent leur pratique ou systématisent en fait les bonnes pratiques qui souvent ont été développée à la Ville de Montréal.

3975

Donc, on a déjà plein, on a plein de projets exemplaires juste comme ça, comment on peut maintenant les systématiser de façon réglementaire par nos politiques, par nos plans d'action en fait.

3980 Donc dans notre mémoire on propose beaucoup de choses qui concernent la réglementation, mais aussi tout ce qui concerne la mise en œuvre.

 Puis ce qu'on allait dire aussi en termes d'exemple, il existe des... bon, on a parlé d'autres juridictions qu'une réglementation plus avancée que ce qu'on a. On sait que du côté
3985 du code national du bâtiment, on travaille beaucoup en fait à insérer des notions d'accessibilité beaucoup plus importantes, mais je pense que Montréal peut être à l'avance sur ces réglementations et pousser plus loin, en fait, et participer à la création de ces nouvelles normes qui sont majorées en termes d'accessibilité universelle.

3990 Il y a aussi beaucoup de choses inspirantes comme la norme, on le nomme dans le document, les normes CSAB651 et B652, c'est vraiment des... dans un cadre de conception qui permet d'augmenter énormément l'accessibilité des bâtiments. C'est de ça dont la Ville peut s'inspirer en fait pour rajouter de l'accessibilité. Je te laisse...

3995 **Mme MARIE TURCOTTE :**

 Oui. Maintenant il y a la question de la participation citoyenne pour nous, qui revête une grande importance. On dit que les personnes en situation de handicap devraient être consultées, même sur des, sur différents projets, pas juste dans les consultations publiques,
4000 mais dans toutes formes d'autres consultations.

 Exemple, on change l'aménagement d'une intersection dans le but de rendre l'expérience cycliste plus sécuritaire. C'est très bien, on va consulter des cyclistes, il ne faudrait pas dans cette consultation-là, oublier de consulter les personnes en situation de
4005 handicap parce que ça peut avoir un impact majeur du comment elles vont négocier avec le nouvel environnement.

4010 Aussi, dans la participation citoyenne c'est quand qu'on fait des consultations, bien de prévoir que les lieux, un, soient accessibles, mais également la communication, que les outils de communication soient accessibles, notamment pour les personnes qui utilisent des logiciels braille, et cetera, des...

4015 Puis finalement au niveau de la conclusion, bien l'inclusion sociale pour nous c'est une question de dignité et de justice puis il faut saisir l'opportunité du PUM 2050 pour faire de Montréal une Ville universellement accessible.

Ça fait que si vous voulez poursuivre la conversation, ça peut être plus que dix minutes. On est toujours disponibles.

4020 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien sûr que nous voulons poursuivre la conversation. Alors dans un premier temps, je vais vous demander un chiffre. Vous dites : « En 2050 on veut que Montréal soit universellement accessible. » 100 %, mettons que c'est sur une échelle de 0 à 10, donc en 2050, on est à 10. On est combien maintenant en 2024 ?

4025 **M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :**

4030 Bien je peux parler en fait de ce que la Ville a fait au sein de l'administration dans le cadre la...

LA PRÉSIDENTE :

4035 ... Mais si vous aviez un chiffre, où est-ce qu'on se positionne par rapport à 10 en 2050 où on est universellement accessible ?

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

4040 Bien c'est parce que je peux vous dire un chiffre valable, ça serait évidemment je vais vous dire 10. En fait, c'est comme... mais...

LA PRÉSIDENTE :

4045 Présentement ?

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

Mais non, non, on n'est pas là du tout.

4050 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, mais c'est ça.

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

4055 Mettons qu'on est à 2, on est...

LA PRÉSIDENTE :

4060 On est à 2 par rapport à 10 ?

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

4065 On est à 4, mais là on voudrait se rendre à 10.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, c'est ça.

4070 **M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :**

4075 Bon, disons qu'on en est là, disons que je dirais qu'en 2050, on le nomme d'ailleurs dans le document pour l'habitation pour d'autres secteurs, c'est de se dire que ça serait bien que les personnes qui vivent avec des limitations fonctionnelles, aient les mêmes capacités d'accès à du logement, à des emplois, à du transport collectif que l'ensemble de la population en fait.

4080 Donc, que Marie ait des capacités de se déplacer, de se loger et ainsi de suite qui sont égales aux miennes et aux vôtres probablement.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Donc l'écart est assez grand.

4085 **Mme MARIE TURCOTTE :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

4090 Est-ce que vous êtes d'accord avec ça, Marie ?

4095 **Mme MARIE TURCOTTE :**

Oui, puis j'ose dire que, bon, la Ville a adopté le principe de l'accessibilité universelle en juin 2002 et je me souviens très bien de ce moment-là. Et dans les dix derniers... les dix années qui ont suivi, vraiment on sentait que ça viendrait. Il se passait des choses, mais dans
4100 les dernières années, c'est plutôt au ralenti, même je vous ai nommé tantôt des nouvelles façons d'aménager qui posent problème parce que l'accessibilité universelle, elle n'est pas toujours là.

Donc, moi, j'ai le goût de vous dire que le PUM 2050 est aussi une occasion pour
4105 relancer puis remettre la rue, lui donner toute la place qu'elle mérite.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, une sous-question dans le prolongement de la première, de toute manière
4110 Marie, je suppose que vous seriez d'accord avec le 2 sur 10 présentement en ce qui a trait à l'accessibilité universelle ?

Mme MARIE TURCOTTE :

4115 Oui, oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

Alors on a un écart quand même à combler entre maintenant et 2050. Posons comme
4120 hypothèse que le PUM est adopté aujourd'hui, mais ce sera plutôt au printemps prochain, on commence par quoi ? Qu'est-ce qu'on priorise ?

Mme MARIE TURCOTTE :

4125

Bien il y a déjà des outils qui existent, comme tantôt je parlais des directives qui ont été développées par le SUM, ça, ça serait facile de les rendre obligatoire. Il y a déjà des choses qui existent qui pourraient être faites facilement. Puis surtout, quand qu'on fait des projets, on est dans la conception, dès le départ, le fait de le rendre AU, c'est mieux. Mais

4130

LA PRÉSIDENTE :

Je vois.

4135

Mme MARIE TURCOTTE :

Ça fait qu'arrêtons de créer des obstacles parce qu'on connaît déjà beaucoup d'outils donc...

4140

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

C'est... Si vous demandez par quoi commencer c'est plus un changement dans la...

4145

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

4150

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

4155 ... façon d'aborder nos plans, nos politiques, nos projets. C'est dès le début de la conception d'un projet en fait ou même d'une politique publique ou d'un service, c'est de vraiment s'assurer qu'on répond à la diversité capacitaire de la population.

4160 Trop souvent ce qui arrive encore à l'heure actuelle, c'est qu'on fait des projets sans nécessairement considérer la diversité capacitaire de la population et puis ensuite, bien ce qui arrive c'est qu'il y a des obstacles et puis après ça, on va faire du patchage, de la réparation, un petit programme à côté avec les fonds qui restent et puis c'est même nommé dans le plan d'urbanisme.

4165 Vous verrez que dans notre mémoire, on a beaucoup de choses qui concernent vraiment les sujets du plan, mais il y a beaucoup de choses qui sont dans autres considération, autres préoccupations.

4170 Je vous donne l'exemple de la transition écologique, plusieurs mesures sont là pour rendre la Ville plus résistante à tout ce qui est inondations, changements climatiques et ainsi de suite, mais on nomme là-dedans comme nous ce qu'on voit c'est on voit point, c'est beaucoup d'apparition d'obstacles dans ce processus-là.

4175 Quand dans le fond les personnes qui vivent avec des limitations fonctionnelles, sont plus vulnérables en fait face à tout ce qui est changements climatiques. Donc c'est... et on s'en rend compte aussi, il y a quand même du bon travail qui est fait par certaines personnes qui sont... qui ont déjà intégré ça, on voit déjà une intégration progressive en fait de la diversité capacitaire dans les préoccupations, mais disons qu'il faudrait que ce soit plus systémique.

4180

Genre, je commencerais par ça puis effectivement on nomme, je l'ai dit, on l'a dit, il y a plein de supers bons projets, de projets exemplaires à Montréal, mais c'est l'idée de la systématisation de ces projets-là qu'on doit mettre de l'avant en fait puis là, on a une excellente opportunité de le faire.

4185

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

4190

Mme MARIE TURCOTTE :

C'est les vieux réflexes...

4195

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

Mme MARIE TURCOTTE :

4200

... qu'il faut défaire parce que souvent on va concevoir, puis là on va dire : « O.K. Les personnes en situation de handicap, comment ça va fonctionner ? », et puis là on fait du bricolage.

4205

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Donc on arrive trop tard, ça arrive trop tard.

4210 **Mme MARIE TURCOTTE :**

Oui.

4215 **LA PRÉSIDENTE :**

Très bien, merci.

LA COMMISSAIRE :

4220 Oui, je peux le prendre parce que je vais, justement, rebondir sur, vous venez de nous parler de projets qui étaient réussis, est-ce que vous pouvez nous donner quelques exemples de ces projets-là, qui seraient à reproduire ? Vous nous avez dit qu'ils...

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

4225

Bien des projets réussis, on va commencer par les projets de tout ce qui est adaptation, transformation où malheureusement c'est un projet qui a été mis en halte, en fait, mais c'est la mise en accessibilité du métro de Montréal. On est partis il y a 20 ans d'un des systèmes de métro les moins accessibles au monde.

4230

Il faudrait mettre un grand programme de mise en accessibilité, beaucoup de stations maintenant sont accessibles, mais là bon malheureusement récemment, bon faute de financement à la STM, on a comme carrément coupé ce programme-là. Donc ça c'est un gros enjeu, mais t'sais qu'il y a quand même eu des bons coups qui ont été faits.

4235

Espace public, il y en a plein, on a des bibliothèques exemplaires. Nous Société Logique, on en parle tout le temps, la bibliothèque du Boisé dans Saint-Laurent. Beaucoup de bibliothèques, nouvelles bibliothèques qu'on fait, il y a vraiment cette préoccupation de faire

4240 là, de faire une intégration en fait de l'accessibilité universelle avant même la conception.
C'est un autre exemple.

4245 Il y a des places publiques aussi qui sont exemplaires. Donc, tout va dépendre en fait du niveau d'ouverture en fait des gens qui sont sur le projet, des concepteurs ou des arrondissements qui sont sur le projet. T'sais la performance c'est vraiment inégal d'un arrondissement à l'autre aussi pour ensuite se... puis pour qu'ensuite on puisse vraiment pousser le projet jusqu'au bout.

Mme MARIE TURCOTTE :

4250 L'accessibilité universelle c'est bon pour tout le monde, puis juste vous donner un chiffre, un ascenseur, en moyenne dans des stations de métro à Montréal est utilisé, est activé 700 fois par jour. Ça fait qu'il y en a que c'est plus Berry-UQAM, c'est 1 300 fois par jour parce que c'est une très grosse station, il y en a d'autres plus petites, c'est moindre. Ça fait que c'est pour vous dire à comment... ça a été beaucoup les personnes en situation de
4255 handicap qui ont fait des pressions auprès du gouvernement du Québec puis de la STM pour installer des ascenseurs, mais elles sont utilisées par l'ensemble de la population.

LA COMMISSAIRE :

4260 Bien je vais laisser Christian parce que je ne pense pas... Merci.

LE COMMISSAIRE :

4265 Je comprends aujourd'hui que vous nous parlez, vous nous parlez de justice sociale dans le fond, vous nous parlez d'équité sociale, vous nous parlez de remettre... Ce que j'entends c'est aussi de remettre à l'ordre du jour, à travers le PUM, des mesures concrètes qui ont déjà démontré une certaine efficacité. Est-ce qu'on... est-ce que j'entends ça dans

vos propos ou pas ? Quand on parle de systématiser les bonnes pratiques, il y a déjà... c'est parce que vous avez expérimenté des bonnes pratiques ?

4270

Mme MARIE TURCOTTE :

Oui, il y a des choses qui ont été développée, entre autres, au SUM notamment un arrêt d'autobus accessible quand il y a une piste cyclable. Il y a des croquis qu'il y a des trucs qui ont été faits, sauf que ce n'est pas appliqué de manière systématique.

4275

Moi j'ai déjà posé la question aux personnes responsables du projet de certains projets de piste cyclable, j'ai dit : « Pourquoi il n'y en a pas partout ? » « On n'a pas assez d'argent. », alors c'est ça.

4280

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

C'est souvent l'argument qu'on entend en fait quand on vient à travailler des projets pour les rendre un peu plus accessibles, récemment on a travaillé justement avec le SUM sur le projet de réaménagement de la rue McGill Collège puis t'sais quand on parle de mettre des mesures pour augmenter le niveau d'accessibilité, bien soudainement ça a un surcoût, soudainement ça coûte cher.

4285

Quand dans le fond ce n'est pas dès le jour 1 qu'on a nécessairement pensé à l'accessibilité, puis là quand même on avait quand même, je tiens à dire, on a quand même un projet qui est tout de même assez performant sur bien des égards d'accessibilité universelle, l'enjeu c'est comme c'est toujours considéré très tard dans le projet, bien évidemment il faut faire des grosses modifications qui sont souvent pas particulièrement fonctionnelles. On n'aura pas une meilleure fonctionnalité maximale, donc évidemment ça va se solder par des surcoûts.

4290

4295

Nous ce qu'on dit c'est qu'à partir du moment où, dès le premier jour de la conception, de la réflexion on intègre ça, on a beaucoup plus de chances en fait de réduire les coûts et d'avoir une accessibilité de plus grande qualité.

4300

Mme MARIE TURCOTTE :

Il y a le métro Azur, le train Azur de STM, il est accessible universellement. J'ai posé la question au responsable de la STM qui était responsable du projet, j'ai dit : « Le fait de l'avoir rendu AU, accessible universellement, est-ce que ça a coûté des sous de plus ? Il dit : Pas du tout. Il dit : Moi quand je commande mes barres à Bombardier, qu'elles soient jaunes ou de couleur grise, ça ne coûte pas plus cher. »

4305

LA PRÉSIDENTE :

Alors nous avons atteint la limite de notre temps. Nous aurions pu avoir une conversation beaucoup longue, on est d'accord. Alors merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer et on vous souhaite une bonne fin de journée. Merci beaucoup.

4310

M. PIERRE-ÉTIENNE GENDRON-LANDRY :

Merci à vous aussi.

4315

Mme MARIE TURCOTTE :

Merci.

4320

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir.

4325